



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 85488

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la question des dépenses publiques, en France. À cet effet, le compte rendu n° 93 en date du 24 juin 2015 de la Commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire en présence du président de la Cour des comptes constate que « le Gouvernement est plus ambitieux pour 2016-2017, mais que cette ambition manque de concrétisation. La trajectoire ne sera respectée que si l'effort de maîtrise de la dépense se concrétise. La baisse du déficit structurel ces dernières années est essentiellement due à l'augmentation des prélèvements obligatoires ». Il est également constaté que « la maîtrise de la dépense commence à être prise en compte dans la réduction du déficit structurel ». Il est prévu que l'effort se porte en 2016 et 2017 presque exclusivement sur les dépenses. Au regard de ce constat, elle aimerait savoir en quoi consistera l'effort sur les dépenses porté en 2016 et 2017.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85488

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5553

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)